

**POUR
REBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|-------------------------------|-----------------------|
| clamation | : contact@mupras.com |
| de en charge | : pec@mupras.com |
| ésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

Il garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

109715.

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008709

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9100 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ELMOUDONI Date de naissance : 09-12-65

Adresse :

Tél. : 06 6133 6979 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/11/22	L	S		<i>EL HAFIKA Abdellatif Chirurgien CHP ALHASSAN - Chablanca</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE LA CHAOUKI</i>	20/11/22	828.15

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

H	21433552
25533412	00000000
D	00000000
35533411	11433553
B	

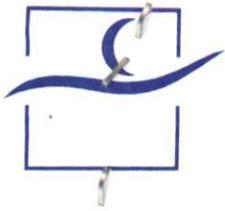
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	21433552
25533412	00000000
D	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELEGATION D'ARRONDISSEMENT
HAY HASSANI
CHP HAY HASSANI

El Nour El

nour El

N° 1

- profenid 100mg

D 83 + 2 injij

- Flex-Tonic

1cp lesoir pd 2 mois

N° 2 - D-cinefante

1amp / semaine pd 2 mois

3 - Mycoderme crème

1app x 3/j pd 1 mois

3 - Diprosone 0,05% crème

1app x 2/j

N° 4 - Transilac. Sachet

1 sachet x 2/j

N° 5 - oedes 20 mg

1cp / lesoir

Ordonnance

Casablanca, 20/01/2022

PHARMACEUTIQUE SARL
TOUKOUS BELAOUAD
Tél. 05 22 89 05 54
Fax : 05 22 89 05 51
Ang, Bd.BOUCHAIB REDDAD et Bd.OUED SEBBOU - Casablanca

DR EL ABBEY CHALIFELI
CHP HAY HASSANI

LOT : 698
PER : JUL 2024
PPV : 32 DH 50

LOT : 148
PER : FEV 2024
PPV : 32 DH 50

MYCOD
LOT : 06021046
PER : 06/2026
PPV : 36,70 DH

Topique

Topique
PPV : 36,70 DH
LOT : 06021025
PER : 06/2026

MYCODE

LOT 191738
EXP 07/2022
PPV 99.00 DH

PPV: 49,60 DH
LOT: 20J13
EXP: 10/2023

PPV: 49,60 DH
LOT: 19L08/B
EXP: 12/2022

Lactulo

PPV: 71DH40
PER: 06-23
LOT: J1602

LOT 0181
PER 05 22
PPV 54.10 DH



Lot:
DLC:
FTB09/19
09/2022
P.P.C : 183,00 DH

Lot:
DLC:
FTB09/19
09/2022
P.P.C : 183,00 DH